

Le Bélier est un spécialiste en fonderie aluminium pour l'industrie automobile mondiale

Entrée en négociations exclusives des principaux actionnaires majoritaires de Le Bélier avec Wencan sur un projet de cession d'une participation majoritaire dans Le Bélier à Wencan au prix de 38,18 euros par action

La réalisation de l'acquisition serait suivie du dépôt d'une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix de 38,18 euros par action

Les principaux actionnaires majoritaires de Le Bélier, dont Copernic, holding de contrôle de la famille Galland, et Monsieur Philippe Dizier, Directeur Général de Le Bélier, annoncent être entrés en négociations exclusives le 8 décembre 2019 avec Guangdong Wencan Die Casting Co., Ltd. (« **Wencan** »), société cotée sur la bourse de Shanghai (603348 (SHA)), sur un projet de cession à Wencan de l'intégralité de leur participation représentant environ 61,96% du capital de Le Bélier.

Le transfert du bloc majoritaire se ferait au prix de 38,18 euros par action.

Ce prix par action valorise les capitaux propres de Le Bélier à 251,3 millions d'euros et fait ressortir une prime de 29,0% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce de l'entrée en négociations exclusives (6 décembre 2019), de 40,4% par rapport au cours de clôture sur la moyenne pondérée par les volumes des trois derniers mois et de 40,5% par rapport au cours de clôture sur la moyenne pondérée par les volumes des six derniers mois.

Au travers de ce projet de rapprochement, Le Bélier bénéficierait des technologies de Wencan pour renforcer son développement, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, tout en étant en mesure de s'appuyer sur la position de Wencan en Chine pour accroître son activité historique dans la région. Cette opportunité de rapprocher un leader mondial de la Fonderie Gravité en Coquille et un leader mondial de la Fonderie Sous Pression, s'inscrit dans la stratégie de Le Bélier d'accélérer son développement dans un contexte d'accroissement des exigences de réduction de CO₂ et de l'impact environnemental du marché automobile.

Le Conseil d'administration de Le Bélier, réuni le 8 décembre 2019 a accueilli favorablement à l'unanimité ce projet.

A cette occasion le Directeur Général de Le Bélier Monsieur Philippe Dizier a déclaré : « *Cette opération stratégique permettra aux deux Groupes de renforcer leur développement sur les marchés du freinage, de l'admission, du Châssis, des pièces de structure et de celles liées aux véhicules électriques grâce à leurs technologies et positionnements géographiques complémentaires* »

La conclusion des accords définitifs relatifs au transfert du bloc majoritaire pourra intervenir à l'issue des procédures applicables en matière sociale. La réalisation du transfert de bloc majoritaire serait également soumise à l'obtention d'autorisations réglementaires en France et à l'étranger, dont notamment la Chine, et pourrait intervenir fin du premier semestre 2020. Ces autorisations seront précisées au moment de l'annonce de la conclusion des accords définitifs.

En cas de réalisation de ce projet d'acquisition du bloc de contrôle, Wencan devra déposer un projet d'offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur le solde du capital de Le Bélier au même prix de 38,18 euros par action. Wencan précisera au moment de la réalisation de ce projet d'acquisition du bloc de contrôle s'il a l'intention de procéder à un retrait obligatoire à l'issue de l'offre.

Pour financer l'intégralité de l'opération, Wencan aura recours à ses fonds propres à hauteur de 60% et à des financements bancaires sécurisés auprès de la Société Générale et d'*Industrial Bank of China* pour le solde.

Le Conseil d'administration de Le Bélier se réunira en temps utile afin de nommer un expert indépendant dont l'identité sera communiquée dès sa désignation qui, supervisé par un comité composé des administrateurs indépendants, établira un rapport sur les conditions financières de l'offre dont la conclusion sera présentée sous la forme d'une attestation d'équité.

Le Conseil d'administration se prononcera sur l'intérêt de l'offre et sur les conséquences de celle-ci pour la société, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant.

Le projet d'offre publique sera soumis à l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers qui appréciera sa conformité par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Dans cette opération, Lazard Frères est intervenu en tant que conseil financier exclusif aux côtés du groupe Le Bélier, BDGS Associés et Fangda Partners agissant en tant que conseils juridiques.

China Securities est intervenu en tant que conseil financier exclusif aux côtés de Wencan, Freshfields Bruckhaus Deringer et Zhong Lun Law Firm agissant en tant que conseils juridiques.

A propos de Le Bélier

Le Bélier est un groupe mondial spécialisé dans la fabrication de composants moulés en aluminium pour les industries automobiles et aéronautiques. Leader mondial dans le Freinage, Le Bélier bénéficie d'un savoir-faire internationalement reconnu et accompagne ses clients à travers le monde sur les trois continents : Amérique, Europe, Asie.

En 2018, Le Bélier a réalisé un chiffre d'affaires de 358,8 M€ et un résultat net de 27,2 M€.

Le Bélier est une société cotée sur NYSE Euronext Compartiment B sous le code ISIN FR0000072399.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter : www.lebelier.com